

Syndicat des producteurs de coton et vivriers du Mali (SYCOV)



« Tout ce qui se décide pour nous et sans nous, se décide contre nous ».

Antoine Baba Berthé, premier président de SYCOV

Mise en contexte

Le Mali est un important producteur de coton en Afrique, se disputant la première place avec l'Égypte depuis quelques années. Ce produit, cultivé depuis des millénaires en Afrique, est l'un des principaux biens d'exportation du pays (avec l'or) et représente le gagne-pain d'une bonne partie de la population malienne (environ 30% des familles maliennes cultivent le coton). Ces acteurs, importants dans leur propre pays mais minuscules à l'échelle mondiale, évoluent dans une économie internationale de plus en plus intégrée et régulée par des institutions la supervisant. Les règles du jeu ont donc, pour eux, considérablement changé en peu de temps.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a entamé, en novembre 2001, le cycle de Doha. Sous la pression d'associations de pays dits « en développement » (PVD), les questions agricoles ont été placées au premier plan. En effet, les subventions octroyées par les gouvernements occidentaux (principalement les Etats-Unis et l'Union européenne) à leurs producteurs distordent les marchés internationaux et sont contraires à certaines règles de l'OMC. Les grands perdants sont évidemment les producteurs des pays dits en développement qui, comme c'est le cas des producteurs de coton maliens, voient leur bénéfice considérablement réduit en raison de ces subventions à l'exportation. Leur recours : la formation d'associations ou leur affiliation à un syndicat qui tentera de les représenter au niveau national et international.

L'importance, au Mali et dans une partie des États ouest africains, de l'agriculture en général et du secteur du coton en particulier procure à ses producteurs une certaine notoriété; en ce sens, les syndicats agricoles possèdent un levier politique manifeste. C'est d'ailleurs pour la première fois qu'à Cancun, en septembre 2003, les producteurs de coton se sont fait entendre par la déposition d'une pétition pour l'OMC contre les programmes occidentaux de subventions agricoles. Les paysans, support essentiel d'une superstructure étatique, utilisent désormais l'appui incontournable que constituent ces associations, comme SYCOV, pour faire entendre leurs voix. L'auteur de ce texte a également travaillé durant quelques mois en collaboration avec quelques membres de ce syndicat. C'est pourquoi il a été choisi parmi la longue liste d'associations maliennes pour ce travail.

Histoire du syndicat

Les racines du syndicat des producteurs de coton et vivriers du Mali sont relativement récentes mais remontent plus loin que de son simple congrès constitutif. Alors que la formation officielle du SYCOV a eu lieu en septembre 1992, c'est bien plus tôt que ses fondations se sont établies. La création du syndicat est le résultat de maintes revendications par différentes associations villageoises de la région de Koutiala, revendications qui ont commencé dès 1975.

À cette époque, la Compagnie malienne pour le développement du textile (CMDT), compagnie d'État en charge de toutes les activités agricoles reliées au coton et intimement liée à l'histoire du SYCOV, commence à déléguer une partie de ses tâches à certaines associations villageoises. Très rapidement, cette attribution de responsabilités permet à ces groupes de se procurer du nouveau matériel et de s'organiser en ensembles cohérents qui forment, encore aujourd'hui, la base du mouvement paysan. Au fil du temps, les dirigeants des associations villageoises ont commencé à tenir des rassemblements et réunions afin de prendre des décisions communes concernant la position à adopter face à la CMDT. Dès 1989, même si le contexte politique est défavorable avec le dictateur Moussa Traoré à la tête du pays depuis plus de 30 ans, les représentants des associations font front commun contre la compagnie d'État, un exploit compte tenu de la réputation du lieutenant Traoré.

Après la fin de la révolution menée par Amadou Toumani Touré (ATT) en 1991, la possibilité pour les syndicats de s'organiser et de prendre une place sur l'échiquier politique apparaît. C'est alors qu'un

partenariat se tisse entre les associations villageoises et la CMDT concernant plusieurs sujets, dont la production de coton et les produits agricoles. Voyant l'inaction de la compagnie et constatant l'échec de divers moyens de pression utilisés par les paysans, ces derniers décident de se constituer en syndicat. C'est ainsi qu'en septembre 1992, le congrès constitutif du SYCOV a lieu. Depuis, sa croissance a grandement été stimulée par l'aide extérieur, notamment d'ONG françaises qui ont cru en lui. Le syndicat a permis aux agriculteurs d'exprimer leur point de vue et d'améliorer les conditions de négociations entre eux et la CMDT.

Les principes du SYCOV

Comme tout syndicat doit avoir comme obligation première de défendre les intérêts de ses membres, et que plusieurs des principes généraux du syndicalisme se rejoignent habituellement, peu importe le type d'associations en cause, une revue exhaustive de ces postulats ne sera pas effectuée. Cependant, il semble utile de dévoiler certains axiomes importants de l'organisation.

Défense des intérêts des producteurs de coton :

- en organisant de façon structurée les mouvements villageois;
- en canalisant les forces d'un groupe plutôt que de quelques individus;
- en approfondissant les connaissances déjà acquises du milieu et des besoins des individus;

- en développant des initiatives locales;
- en participant à la démarche de décentralisation entreprise par le gouvernement;
- en préparant les négociations avec la CMDT;
- en prenant part à toutes les décisions concernant la filière coton du Mali;
- en suivant attentivement l'évolution des marchés internationaux du coton.

Mécanisme de soutien aux paysans :

- en encadrant et en responsabilisant chaque producteur plutôt qu'en le réduisant à un simple fournisseur de matière première;
- en éduquant les paysans aux nouvelles techniques agricoles;
- en fournissant des appuis locaux à l'aide des ressources expérimentées de chaque région;
- en améliorant les conditions de vie matérielles de ses membres.



Formation des responsables syndicaux et information des membres :

- Permettre aux responsables syndicaux d'avoir une formation nécessaire afin de remplir correctement leurs fonctions;
- Donner aux membres une documentation et des renseignements utiles afin d'améliorer leurs connaissances du secteur du coton et de ses enjeux.



Les liens de SYCOV avec le syndicalisme international

La récente formation de SYCOV et ses ressources limitées ne lui permettent pas d'avoir un grand rayon d'action au niveau international de l'action syndicale; pourtant, il serait utile de noter quelques éléments de son action qui ont une portée au-delà du simple intérêt national.

- Le groupe fait partie, grâce au Groupement des syndicats cotonniers et viviers du Mali (GSCVM), de l'Association des producteurs de coton africain (APROCA). Cette association regroupe des producteurs de coton de plus de 12 pays africains et milite pour la défense des intérêts des producteurs de coton

de l'Afrique. La mobilisation des acteurs africains face aux subventions des industries cotonnières américaines et européennes est l'un des objectifs visés par l'APROCA;



- Toujours en association avec l'APROCA, on peut lui lier la remise historique de signatures par François Traoré au directeur général de l'OMC à Cancun en 2003. C'était la première fois que les producteurs de coton africains réussissaient à se faire entendre à ce forum mondial;
- Son président, M. Ampha Coulibaly, a participé directement à la pétition des producteurs de coton contre les subventions occidentales, signée à Bobo-Dioulasso le 21 novembre 2001;
- Recevant une bonne partie de son financement via des ONG internationales, le SYVOC noue des liens avec différentes organisations comme le comité français de solidarité internationale, la caisse française de développement, les agriculteurs français et développement international (AFDI), le Centre d'études et de coopération international canadien (CECI) et la coopération hollandaise et suisse.

L'avenir du SYCOV

Plusieurs critiques ont été émises face à l'actuelle gestion du SYCOV. Après le remplacement d'Antoine Baba Berthé, qu'on a cru mis en place par la coopération française pour favoriser la privatisation de la CMDT, une certaine stagnation des actions politiques du syndicat a mené à un désillusionnement de la population à son égard. Les cartes de membre émises par SYCOV n'ont pas trouvé preneur et le mouvement s'en est trouvé chancelant. Il faut comprendre que l'impasse dans les négociations concernant les subventions américaines et européennes des industries cotonnières n'est pas étrangère au fait que le secteur cotonnier africain languit.

Une véritable libéralisation du commerce permettrait probablement aux producteurs maliens d'exporter plus facilement leurs produits; c'est à ce moment que le véritable impact de la pression exercée par SYCOV et ses alliés se fera sentir. C'est dans ce genre de situations que l'effet de la globalisation est ressenti : ce n'est plus au seul niveau national que le problème peut être réglé, mais à l'échelle internationale. Est-ce que le syndicat est assez solide pour grimper cette dernière? Avec l'aide des institutions internationales et de ses partenaires associatifs, qui sait où se terminera son ascension?

Références et liens Internet

2020 VISION, [Building on successes in african agriculture, Mali's white revolution: smallholder cotton from 1960 to 2003.](#)

BERTHÉ, Antoine Baba, [Le maïs, une alternative pour la production de la zone sud du Mali.](#)

Institut de recherche pour le développement (IRD), [actualités de la recherche au Mali, no.5](#), février 2002.

Publication d'OXFAM, [Cultiver la pauvreté.](#)

Site de la CMDT,

http://www.maliagriculture.org/services_tech/cmdt/page-cmdt.html

Site de l'APROCA

http://www.aproca.net/index.php?option=com_frontpage&Itemid=1&lang=fr

WIKIPÉDIA (encyclopédie en ligne), [Portail Mali.](#)

Étude réalisée par [Simon-Pierre Mignault](#) dans le cadre du cours [GIE 64375](#) « Relations humaines dans les affaires internationales », programme de [MBA en gestion internationale](#) de l'Université Laval, professeur [Gérard Verna](#).